CONVENTION DE FIN DE MISE A DISPOSITION DU CAS EAUX AU SDIS DE LA LOIRE Publication : 21/12/2018

Entre

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Loire, représenté par le Président du conseil d'administration, dûment autorisé à signer la présente convention par décision du bureau du conseil d'administration en date du ...

Et

La commune de Saint Alban les Eaux, représentée par son maire, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération du conseil municipal en date du ...

Il a été exposé ce qui suit :

Par convention en date du 27 février 2001, la commune de Saint Alban les Eaux a mis gratuitement à disposition du SDIS les bâtiments du centre d'incendie et de secours sis 307 grande rue 42370 Saint Alban Les Eaux¹.

Le SDIS reste cependant propriétaire des autres biens immobiliers acquis pendant la période de la mise à disposition, énumérés dans l'annexe 2^2 .

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1:

La mise à disposition prend fin à la date de libération des locaux par le SDIS42 soit le 20 septembre 2018.

La pleine propriété des biens listés dans les deux annexes est transférée dans le patrimoine de la commune.

La fin de la mise à disposition est effectuée sans aucune indemnité.

Article 2:

La commune reprend à son bénéfice toutes les garanties, y compris décennales, issues de contrats de travaux portant sur les installations techniques transférées.

Article 3:

La commune souscrit, au jour de la fin de la mise à disposition, toutes assurances utiles à la garantie des biens transférés.

Article 4:

A défaut de règlement amiable, tout contentieux relevant de l'exécution de la présente convention pourra être porté devant le Tribunal Administratif de Lyon.

¹ Pour le détail, voir le tableau des biens concernés en annexe 1.

² Pour le détail, voir le tableau des biens concernés en annexe 2.

Article 5:

Pour l'exécution de la présente, les parties déclarent élire domicile :

- pour le SDIS, au centre départemental sis à Saint-Étienne, 8, rue du chanoine PLOTON,
 CS 50541 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1
- pour la commune, en sa mairie.

Fait en trois exemplaires,

A Le

Pour le SDIS de la Loire Le Président du conseil d'administration Pour la Commune Le Maire

ANNEXE 1

BIENS MIS A DISPOSITION DU SDIS ET RETROCEDES A LA COMMUNE

INVENTAIRE	Désignation	Valeur du transfert en euros	Valeur du transfert en francs	Informations	Nature	
8477	CASERNE	7736,05€	50 745,16F	CIS SAINT ALBAN LES EAUX	217312	1

ANNEXE 2 BIENS ACQUIS PAR LE SDIS PENDANT LA PERIODE DE MISE A DISPOSITION ET TRANSFERES A LA COMMUNE

Numéro	Libellé	Valeur	Acquisition.	Amortissement.	Durée	Nature
738	MDT 10662 RENOVATION CIS ST ALBAN LES EAUX	1 141,19	01/01/2002	01/01/2003	10	21312
739	MDT 10663 REAMENAGEMENT ST ALBAN	511,67	01/01/2002	01/01/2003	10	21312
740	MDT 427 COMPLEMENT ST ALBAN	59,76	01/01/2002	01/01/2003	40	21312
5053	MAÇON VESTIAIRES FCT2003-14 DU 27/10/03	2 201,90	30/12/2003	01/01/2009	40	21312
5081	BLOC PORTE FCT DU 14/11/03 ST ALBAN	560,92	30/12/2003	01/01/2009	40	21312
5093	ELECT VESTIAIRES FCT6 DU 15/11/03	1 742,57	30/12/2003	01/01/2009	40	21312
5099	PLATRERIE VESTIAIRE FCT201 DU 25/11/03	3 487,58	30/12/2003	01/01/2009	40	21312
5104	CARRELAGE VEST FCT99714 DU 25/11/03	1 007,71	30/12/2003	01/01/2009	40	21312
965	CARRELAGE DOUCHE SANITAIRES	1 525,14	16/08/2004	01/01/2005	10	21351
968	PLOMBERIE VESTIAIRES SANITAIRES	2 778,43	16/08/2004	01/01/2005	10	21351
972	TVX PLATRERIE CIS ST ALBAN	2 076,69	28/09/2004	01/01/2005	10	21351
973	TVX PLATRERIE CIS ST ALBAN	619,44	28/09/2004	01/01/2005	10	21351
985	POSE BLOC PORTE MEZZANINE	1 500,98	19/10/2004	01/01/2005	10	21351
986	MACONNERIE DOUCHE WC	4 920,05	25/10/2004	01/01/2005	10	21351
961	ELECTRICITE VESTIAIRES	1 371,81	08/12/2004	01/01/2005	10	21351
6713	TRAVAUX ENDUITS DES MURS ST ALBAN LES EAUX	2 626,39	21/05/2007	01/01/2008	10	21351
8645	TRAVAUX AMENAGEMENT ST ALBAN LES EAUX	5 183,20	10/11/2009	01/01/2010	10	21351